

Le Répertoire Départ Installation, quel objectif ?

Favoriser la transmission
des exploitations agricoles
en rapprochant :

Les porteurs de projet
souhaitant s'installer en
individuel ou en société
& les exploitants en recherche
d'un repreneur ou d'un associé.

Le **RDI** est un service
public national mis
en œuvre dans chaque
département
par les Chambres
d'agriculture.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



www.chambres-agriculture.fr

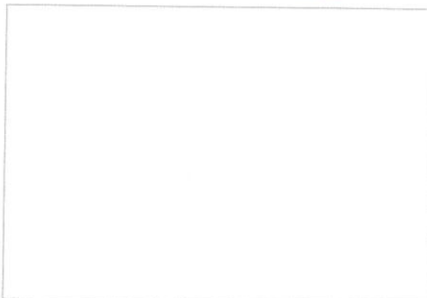
Le Répertoire Départ Installation, réussissez votre installation !

Utilisez les outils et services mis à votre
disposition par les Chambres d'agriculture
et le réseau des accompagnateurs
de la reprise et la création d'entreprises.



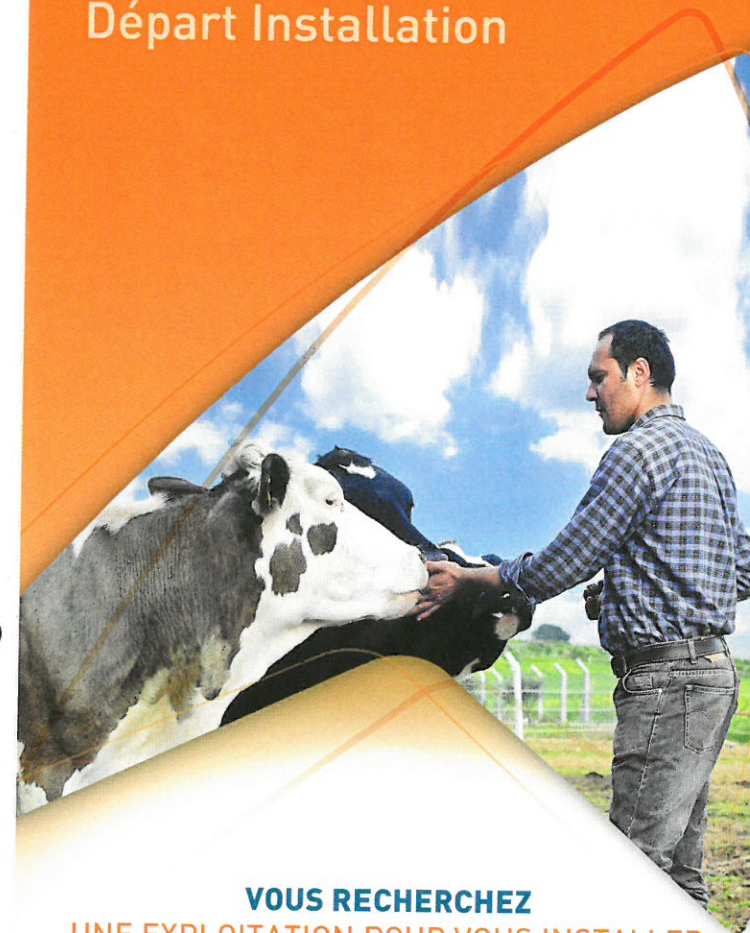
BULLES DE COULEURS - Photos : Fotolia

Retrouvez les coordonnées des **CONSEILLERS RDI**
les plus proches
de chez vous sur : repertoireinstallation.com



S'INSTALLER

avec le Répertoire
Départ Installation



VOUS RECHERCHEZ
UNE EXPLOITATION POUR VOUS INSTALLER
OU VOUS ASSOCIER,
les conseillers RDI des Chambres
d'agriculture vous accompagnent...

repertoireinstallation.com



Vous êtes concerné !

Vous êtes à la recherche d'une exploitation agricole pour concrétiser votre projet :

- que vous soyez issu ou non du milieu agricole,
- que vous soyez du département ou d'ailleurs,
- quelle que soit votre expérience, le Répertoire Départ Installation vous appuie dans vos démarches.

NOS CONSEILLERS

sont à vos côtés pour :

- vous aider à concrétiser votre projet d'installation,
- rechercher une offre d'exploitation correspondant à vos attentes.



Le Répertoire Départ Installation, comment ça marche ?

5 étapes pour rencontrer un cédant :

- Vous précisez les critères de votre recherche avec l'appui d'un conseiller : type de productions, statut juridique, localisation...
- Dès validation de votre inscription au Répertoire Départ Installation, la recherche d'exploitation peut démarrer.
- Le conseiller vous transmet des offres d'exploitation correspondant à vos attentes, selon les disponibilités.
- Vous réalisez une sélection des offres transmises. Le conseiller vous propose de rencontrer le cédant et/ou futurs associés sur l'exploitation.
- Lors de vos rencontres avec les cédants, vous pouvez solliciter un conseiller pour vous accompagner.

Suivant vos besoins, différents niveaux d'accompagnement vous seront proposés.



repertoireinstallation.com

Pour trouver facilement une exploitation :

- Connectez-vous au site : "www.repertoireinstallation.com".
- Sélectionnez vos critères de recherches.
- Accédez aux offres d'exploitation existantes sur votre zone de recherche.
- Consultez le détail des offres et accédez à son descriptif. Si vous souhaitez avoir davantage d'informations sur ces offres, contactez en ligne le conseiller concerné.

